

Scbg-scfp5400@scbg.ca
(819) 243-4069
130, avenue Gatineau
Gatineau (Québec), J8T 4J8

MOT DE LA PRÉSIDENTE GENEVIÈVE CARRIER

Renouveau. Selon le Larousse, il s'agit de la saison de la nature qui se renouvelle, le printemps. Il s'agit aussi d'un retour à un état précédent après un déclin. Finalement, il est aussi question d'apparition de formes nouvelles et plus riches. Le renouveau est souvent associé au phénix, cet oiseau fabuleux qui vivait plusieurs siècles et qui se brûlait lui-même sur un bûcher pour ensuite renaître de ses cendres. Dans la dernière année, bon nombre de gens ont invoqué le concept de renouveau, mais quelle définition ai-je envie de privilégier? À bien y penser, j'opterai pour les trois.



Le retour du printemps m'amène une bouffée d'air qui me fait du bien, qui me donne l'impression d'un début de quelque chose, même si nous sommes toujours dans la continuité. Le printemps nous prendra par la main et nous amènera aux prochaines vacances, à ce droit au repos.

Les nombreuses mesures et contraintes de la dernière année m'ont rappelé qu'il ne fallait rien tenir pour acquis et surtout, savoir profiter de chaque instant, de chaque petit plaisir. Tout le monde s'ennuie de la spontanéité qui pouvait exister dans nos vies, dans chaque geste, aussi simple soit-il. Serrer la main de quelqu'un que l'on croise, se réunir autour de la machine à café pour jaser de tout et de rien, se retrouver sur une terrasse pour un 5 à 7. Retrouver ce quotidien nous ferait le plus grand bien.

La dernière année nous a aussi forcés à faire différemment, à nous réinventer et j'oserai dire, à faire mieux, tant personnellement que professionnellement et dans notre cas, syndicalement. Certains ont appris à cuisiner, à faire du pain. Le télétravail a été déployé à bon nombre de salariés, et ce, rapidement. Pour moi, ça aura été d'apprendre à utiliser la technologie pour améliorer la

communication avec les membres. Courriels, Facebook, visioconférences... Est-ce que tout ça est là pour de bon? Sans aucun doute. Est-ce que je crois que notre syndicat peut se contenter des contacts virtuels? Absolument pas. Pour être efficace, convaincant et solidaire, notre syndicat a besoin de la force de ses membres et pour y arriver, rien ne pourra remplacer le contact humain. Je veux pouvoir aller rencontrer les gens dans leur milieu de travail, discuter avec eux, arriver à les gagner un à un en leur expliquant à quel point leur intérêt et leur implication sont importants et à quel point le syndicalisme a encore toute son importance à notre ère. Je veux que l'on puisse se souvenir de 2021 comme le renouveau de la mobilisation de nos membres.

À vous tous, pour qui j'ai tellement de fierté d'avoir le privilège de vous représenter, je vous serre la main (virtuellement) et je souhaite notre solidarité sans cesse grandissante.

Dans cette édition vous trouverez:

- Profil d'un col blanc
- Un délégué syndical ...ça fait quoi?
- Connaissiez-vous vos délégués?
- Lettre d'entente ENT-BLC-20-19 – listes révisées
- Le bon, la brute et le truand. Le projet de loi 59 expliqué

**Vous voulez participer à
l'écriture du journal?**

Contactez-nous!

EST-CE QUE LA VILLE PEUT FORCER UN SALARIÉ À FAIRE DU TEMPS SUPPLÉMENTAIRE ?

LA RÉPONSE À LA PAGE 6



PROFIL D'UN COL BLANC

Michelyne Mongeon : archiviste, Service du Greffe Section de la gestion des documents et des archives

Saviez-vous que les détectives ne se retrouvent pas tous au Service de police? En effet, Michelyne Mongeon, archiviste à la Ville depuis 37 ans, doit souvent mettre ses talents de Sherlock Holmes à contribution pour répondre aux demandes de recherche d'usagers. Trouver un document parmi une masse documentaire de près de 5600 mètres linéaires (l'équivalent de 5,6 km de tiroirs de classeurs, et ceci, exclu les fichiers numériques) n'est pas toujours évident, particulièrement quand ils ne sont pas encore traités et décrits. Avec ses formations scolaires en techniques de la documentation, en archivistique et en gestion du travail de bureau, cette jeune grand-mère de 6 petits-enfants, met tout en œuvre pour jouer son rôle de support professionnel et conseil, tant pour son équipe de travail, que pour l'ensemble des employés municipaux ou pour la population en général.

Avec sa patience légendaire, son grand souci du détail, sa gentillesse et sa mémoire d'éléphant, Michelyne n'a qu'un but : aider les autres à trouver ce qu'ils cherchent et faire découvrir que les archives sont passionnantes! Les photographies du Jeudi Rétro que l'on retrouve sur l'intranet et sur les médias sociaux : c'est grâce à elle! Elle participe aussi activement aux différentes expositions que sa section organise. La dernière porte sur les transports, le territoire et les modes de vie. Vous pouvez d'ailleurs en avoir un aperçu sur le site web de la Ville de Gatineau à l'adresse suivante : [Circulez ! Transports, territoire et mode de vie \(arcgis.com\)](http://arcgis.com)



Dominique Larocque
Déléguée syndicale et membre du comité du journal syndical

UN DÉLÉGUÉ SYNDICAL ... ÇA FAIT QUOI ?

Il doit être présent à tous types de rencontres auxquelles il est convoqué. Il doit transmettre et être responsable de l'information qu'il donne aux membres. Être délégué syndical se doit de développer des relations de travail harmonieuses au sein de la section locale.



Vous avez une problématique, le délégué syndical vous soutiendra et conseillera à votre problématique.

Il se tiendra au courant de la vie syndicale de son milieu de travail et en fera rapport au comité exécutif.

Afin de faire connaissance et apprendre aux nouveaux membres à mieux connaître la convention collective, il accueillera les nouveaux membres.

Il mobilisera les membres pour qu'ils appuient le rôle du Syndicat dans les négociations, participent aux rassemblements publics, etc.

Surtout il assurera de bonnes communications entre les membres et l'exécutif.

Si vous souhaitez vous impliquer et devenir délégué syndical, veuillez nous faire parvenir votre nom et coordonnées au scbg-scfp5400@scbg.ca



CONNAÎSSEZ-VOUS VOS DÉLÉGUÉS ?

Délégué	Titre du poste occupé	Lieu de travail	Service
Beaulne, James	Préposé aux stationnements	CS de Hull	Police
Bélanger, Sylvie	Chef d'équipe CANU	CS de Gatineau	CANU
Bisson, Sonia	Agente culturelle en patrimoine	CS de Gatineau	Arts, culture et lettres
Bouchard, Julie	Technicienne - Achats et inventaires	Ateliers municipaux de Buckingham	Finances
Cadioux, Julie	Technicienne à la paie	Maison du Citoyen	Finances Ouest
Careau, Jonathan	Tech en documentation HV	Bibliothèques	Arts, culture et lettres
Carrier, David	Préventionniste	Caserne 5, Gréber	Incendie
Chandonnet, Michel	Inspecteur en urbanisme	CS Hull	Urbanisme Ouest
Côté-Villeneuve, Antoine	Préventionniste	Caserne 5, Gréber	Incendie
Dagenais, Bruno	Analyste en urbanisme	CS de Gatineau	Urbanisme
Demers, Pascale	Préposée HV à la bibliothèque	Bibliothèques	Arts, culture et lettres
Gauthier, Manon	Tech. support aux usagers	CS de Gatineau	Informatique
Lalonde, Stéphanie	Animatrice jeunesse	Bibliothèques	Arts, culture et lettre
Laplante, Martin	Préposé au surplus d'actifs et au magasin	Ateliers municipaux de Hull	Finances
Larocque, Dominique	Technicienne en archivistique	Maison de la culture	Greffé
Lépine, Roch	Inspecteur en urbanisme	CS de Gatineau	Urbanisme
Lévesque, Kassiopée	Préposée HV à la bibliothèque	Bibliothèques	Arts, culture et lettres
Plouffe, Stéphane	Tech. Informations et permis	CS de Masson-Angers	Urbanisme
Roussel, Martin	Tech en mécanique du bâtiment	Usine d'épuration	Environnement
St-Amour, Martin	Tech à la facturation	Maison du Citoyen	Finances
St-Laurent, Monique	Secrétaire II	Caserne 4, St-Rédempteur	Incendie
Tessier, Nancy	Commis administrative	Ateliers municipaux de Gatineau	Travaux publics
Trépanier, Martin	Technicien en géomatique et cartographie	Maison du Citoyen	Urbanisme

LETTRÉ D'ENTENTE ENT-BLC-20-19 – LISTES RÉVISÉES

Une importante entente est survenue entre le Syndicat et l'employeur. Cette entente est le résultat de recommandations provenant du comité d'étude portant sur les listes révisées.

Voici les éléments importants de cette lettre d'entente :

- Il y a maintenant une mise en place de lignes de mobilité. Cela signifie qu'un employé admis sur une liste d'admissibilité d'un niveau supérieur peut être ajouté sur une liste d'admissibilité d'un titre d'emploi de même nature de niveau inférieur s'il en fait la demande, par courriel, à rh_lacb@gatineau.ca ;
- Les salariés non qualifiés pour leur titre d'emploi ont eu l'opportunité de se qualifier suite à l'appréciation de leur rendement ou de leur dossier administratif;
- Les salariés ayant échoué le processus de qualification de la liste d'admissibilité de leur titre d'emploi ont eu l'opportunité d'une reprise;
- Les salariés ne pouvant se qualifier, pour des raisons médicales, se feront offrir la possibilité de se qualifier à la liste d'admissibilité concernée, sous réserve de leur aptitude;
- Les salariés, mis à pied administrativement le 23 janvier 2019, auront l'opportunité de se qualifier sur les listes d'admissibilité, pour lesquelles ils avaient répondu positivement, avant la date de mise à pied.

Le processus des listes d'admissibilité est complexe. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre syndicat.

VOTRE EXÉCUTIF SYNDICAL

- **Présidente** : [Geneviève Carrier](#)
- **Vice-présidente** : [Joanne Chantigny](#)
- **Agente en santé et sécurité** : [Sophie Desmarais](#)
- **Agent de grief** : [Marc Lefebvre](#)
- **Agente en évaluation des emplois**: [Julie Cadieux](#)
- **Secrétaire archiviste** : [Lisa Bélair](#)
- **Secrétaire trésorier** : Poste vacant
- **Directeur intérimaire** : [Stéphane Plouffe](#)

SUDOKU

		7		5	2	9		
		3		6				5
8		6			1			
1								
		4	6			7		
3							8	
	8		2			4		9
		1						
9						1	3	6



Syndicat des
cols blancs
de Gatineau
SCFP5400

**PROCHAINE ASSEMBLÉE
ANNUELLE VIRTUELLE
18 MAI 2021**

LA RÉPONSE À LA PAGE 6

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND

LE PROJET DE LOI 59 EXPLIQUÉ

Un vieux film de Sergio Leone m'est venu en tête lorsque j'ai décidé de vous présenter le projet de loi 59 venant modifier le régime de santé et de sécurité du travail du Québec. Tout comme dans le film, un partenariat semblait souhaitable, entre les acteurs, jusqu'à ce qu'un élément vienne déclencher un conflit entre eux : l'appât du gain.



Le Bon

Le régime de santé et de sécurité du travail du Québec et les lois les encadrants (Loi sur la santé et la sécurité du travail et la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles) ont été adoptés il y a plus de 40 ans au Québec. Le mouvement syndical réclame, depuis plusieurs années, sa modernisation dans le but d'en améliorer l'accès aux travailleurs tant au niveau de la prévention que de la réparation des lésions professionnelles.

La Brute

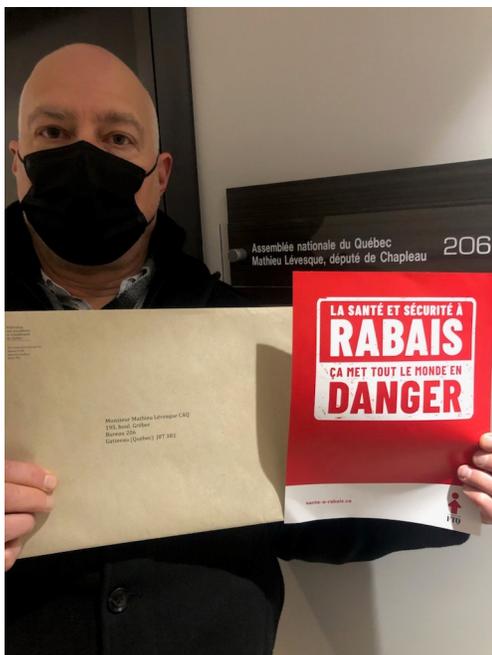
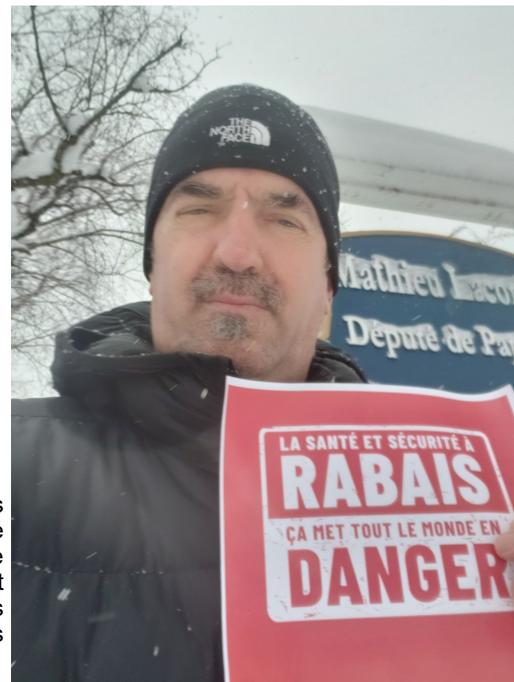
Le projet de loi 59 dans sa forme actuelle viendrait diminuer les droits des travailleurs et travailleuses au niveau de la prévention et de l'indemnisation:

Prévention

- Classification des niveaux de risque des milieux de travail inadéquate ex. le réseau de la santé et de l'éducation deviendrait à risque faible;
- Réduction des heures de libération des représentants en SST et leur comité;
- Principe de multiétablissement mal encadré;
- Diminution des droits reconnus du programme de maternité sans danger.

Indemnisation

- La réadaptation et la prédominance du médecin traitant sont attaquées;
- Diminution des droits en réadaptation physique;
- Pas de droit de contestation pour la victime;
- Des maladies professionnelles plus difficiles à reconnaître;
- Complexité des procédures;
- Fin des services de réadaptation pour les victimes de lésions professionnelles.



Le Truand

Le gouvernement nous avait promis une modernisation du régime de santé et de sécurité du travail. Le mouvement syndical affirme plutôt que le projet de loi vise à réaliser des économies sur le dos des personnes accidentées. Voici les chiffres:

- 417 millions : économie récurrente liée à la modification des délais pour les réclamations tardives;
- Entre 25 et 53 millions : modifications à la réadaptation physique.

Nous espérons que la conclusion ne sera pas unilatérale comme dans ce western spaghetti classique. C'est pourquoi nous demandons que des modifications soient apportées au projet de loi. Un mémoire à cet effet a été déposé par le mouvement syndical à l'Assemblée nationale.

Vous pouvez le consulter au <https://ftq.qc.ca/sante-a-rabais/> et allez signer la pétition!

RÉPONSE À LA QUESTION, EST-CE QUE LA VILLE PEUT FORCER UN SALARIÉ À FAIRE DU TEMPS SUPPLÉMENTAIRE ?

Le travail en temps supplémentaire est **facultatif**. Il peut être forcé seulement lors des situations suivantes :

- i) Pour terminer un service aux citoyens déjà débuté pour une période maximale de trente (30) minutes supplémentaires;
- ii) Dans l'éventualité où surviendrait un cas de force majeure pouvant mettre en péril la santé ou la sécurité de la population ou pouvant compromettre ou détériorer les équipements municipaux, la Ville pourra recourir à des salariés cols blancs selon les tâches à accomplir.

Dans l'éventualité où aucun salarié ne s'est porté volontaire, la Ville pourra forcer le temps supplémentaire selon la séquence suivante :

- Le salarié temporaire qui effectue normalement le travail pour lequel le temps supplémentaire est requis;
- Le salarié temporaire du service selon l'ordre inverse de priorité;
- Le salarié permanent ou à l'essai par ordre inverse d'ancienneté.

L'article 21 de la convention collective explique en détail ces modalités, nous vous incitons à le consulter.



**Syndicat des
cols blancs
de Gatineau**
SCFP5400

RÉPONSES AU SUDOKU

4	1	7	8	5	2	9	6	3
2	9	3	7	6	4	8	1	5
8	5	6	3	9	1	2	4	7
1	6	8	4	7	9	3	5	2
5	2	4	6	3	8	7	9	1
3	7	9	1	2	5	6	8	4
6	8	5	2	1	3	4	7	9
7	3	1	9	4	6	5	2	8
9	4	2	5	8	7	1	3	6




**Programme d'aide aux
employés et à la famille (PAE)**



Laissez-nous vous aider

Votre programme d'aide aux employés et à la famille (PAE) vous apporte un soutien immédiat et confidentiel pour vous aider à résoudre vos préoccupations en matière de travail, de santé ou de vie.

Le PAE est disponible sans frais, 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Laissez-nous vous aider.

Accédez à votre PAE en tout temps, par téléphone, sur le Web ou à l'aide de votre appareil mobile.

819 772-1239
ATS-ATME (malentendants) : 1 877 338-0275
www.gatineau.ca/pae







MARS 2021

UN AN DE
NÉGOCIATIONS,
ON SE MOBILISE!

DEROIT
POUR VOUS





On a inventé une épargne automatique

Épargner dans le REER+ au Fonds,
ça se fait sans même y penser.

**On a tous
un Fonds
de solidarité.**

**Assez grand pour faire du Québec
une meilleure société.**

• JOUR DE DEUIL •
DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS



Dans le passé, le canari était la seule mesure que les mineurs avaient pour se protéger contre la présence de gaz toxiques ou le manque d'oxygène. Si le canari mourait, c'était le signal indiquant qu'il fallait évacuer la mine au plus vite. Aujourd'hui, les membres du SCFP dans tout le Canada ont adopté le canari comme emblème de la journée du 28 avril dédiée aux victimes d'accidents du travail.